

T 366

RENDS-MOI MA JAMBE

4

Rends-moi ma jambe

Deux *coquetiers* restaient éloignés, isolés. Sa femme av[ait] envie de manger de la viande.

Il part en route, trouve un homme mort, lui coupe la jambe, la porte à sa femme qui en a mangé le soir. Elle l'a fait cuire dans une poêle.

Dans la nuit, ça vient sur le grenier, disant :

— Rends-moi ma jambe !

Elle avait peur, dem[ande] à son mari :

— Qu'est-ce ?

— Rien.

Le lendemain, ça revenait encore. Ils ont peur, s'en vont dans la nuit. [Ils se sont] éloignés.

Elle dem[ande] à son mari s'il a emporté la poêle.

— Non, non, non.

— Vas retourner la chercher.

— Vas-y !

Elle :

— Non.

Lui, non plus.

Enfin, elle y va.

En entrant, elle voit un homme qui tenait la poêle, graissant sa jambe. Elle lui dit :

— Vieux Satan, attends, je t'en vas donner.

Elle s'en est allée rejoindre son mari.

Recueilli s.l.n.d. auprès de Mlle Anastasie¹ s.a.i. [Probablement Anaïs, Anastasie Bernard, née le 02/07/1880 à Beaumont-la-Ferrière, sœur d'Anna, mariée le 20/11/1902, résidant à Beaumont]. S. t. Arch., Ms 55/7, Feuille volante Anastasie/1².

Marque de transcription de P. Delarue.

¹ À la suite du conte. Il n'y a pas d'autre jeune fille dans l'état civil de Beaumont avec ce prénom.

² Note de M.: (Oubli sans doute de ce qu'est devenu l'homme.)

Dans cette version, on notera que le mort ne se venge pas. Bien au contraire, il semble que la femme châtie le mort.

AM 297

Catalogue, I, n° 4, p. 389.